Nicolas Bay : «Le pouvoir socialiste utilise la justice contre les candidats qui ne sont pas soutenus par le PS. C'est inquiétant !»

01/03/2017 à 16h20



Nicolas Bay réagit à la convocation de François Fillon le 15 mars en vue d'une mise en examen et aux accusations d'emploi fictif au Front National. Il fait face à des journalistes ardents défenseurs de la justice …
— BFM TV, 1er mars 2017, 13h46

Nicolas Bay : «**Il y a une grande incohérence dans l'attitude de François Fillon, parce qu'il dénonce à juste raison l'instrumentalisation de la justice, c'est très grave**, c'est-à-dire l'utilisation aujourd'hui de l'institution judiciaire à des fins de parasitage de la campagne électorale, et pour affaiblir tel ou tel candidature, en l'occurrence celles qui ne sont pas soutenues par François Hollande ou le Parti Socialiste, et puis **en même temps, il cède aux exigences et va à la convocation du juge** !»

Karine de Ménonville : «Il cède ou il répond aux exigences de la démocratie !»

Nicolas Bay : «Nous, ce que nous disons, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait d'interférences, faut pas priver les Français d'un débat fondamental pour l'avenir du pays. Nous avons déjà eu l'occasion de répondre à toutes les accusations. Nous le ferons à nouveau. Marine Le Pen le fera auprès de la justice ou de la police si c'est nécessaire. Mais après les élections. **Il n'y a aucune raison qui peut justifier, à 2 mois de l'élection présidentielle, que le calendrier judiciaire soit construit sur-mesure en fonction des différentes étapes de la campagne pour essayer d'attaquer telle ou telle candidature**.»

Igor Sahiri : «Vous vous rendez compte que vous remettez en question l'indépendance de la justice ? Est-ce que vous vous rendez compte que c'est grave comme attaque ?»

Nicolas Bay : «**Ce que je dis, c'est qu'elle n'est pas indépendante. Ce que je dis c'est qu'il y a une partie de la justice qui se laisse instrumentaliser** !»

Igor Sahiri : «Vous le prouvez comment ? Mais allez-y, dîtes-le !»

Nicolas Bay : «**Je suis pas là pour défendre François Fillon, mais quand on voit qu'il est convoqué le 15 mars, c'est-à-dire 2 jours avant la clôture du dépôt des parrainages à l'élection présidentielle, on voit bien que le calendrier judiciaire est calqué sur le calendrier politique, et c'est ça qu'il est extrêmement grave** ! C'est ça qui remet en cause la séparation des pouvoirs ! C'est ça qui remet en cause l'indépendance de la justice ! On sait qu'il y a, par exemple, **le Syndicat de la Magistrature qui représente beaucoup de magistrats, et ce syndicat, c'est une organisation d'extrême gauche ! A un moment donné, il faut dire les choses ! C'est une organisation d'extrême gauche qui a pris des décisions politiques ! Qui a attaqué certains candidats ou certains partis dans différentes élections** ! Donc, évidemment qu'il faut remettre en cause les dérives de la justice justement pour préserver la séparation des pouvoirs, pour que l'institution judiciaire reste

respectable dans notre pays; Il ne faut pas admettre qu'elle soit instrumentalisée comme elle l'est aujourd'hui»

(blanc des journalistes)

Voir aussi :
– Conférence de Presse de Fillon : « Oui, je serai candidat à la présidence de la République »
– [PenelopeGate] Philippot : « Peut-être un jour Macron s'exprimera-t-il sur certaines affaires »
– Luca (LR) : « Qui peut douter de l'orchestration politique à l'encontre de Fillon et Le Pen ? »
– PenelopeGate : Lourde charge d'un avocat contre le PNF et le gouvernement